

Compte rendu CE du 27 janvier

Adoption du PV du 27 /11/14 :

- La CGT n'a pas voulu adopter ce PV, car sur celui-ci, M. Magard actait que les salariés qui travaillaient de nuit auraient **une majoration de 8% comme en TT2**. Nous lui avons rappelé que sur une note qu'il avait faite en 2001, **il stipulait « que les heures faites après 22h00 et avant 6h00 seraient majorées à 50% »**. Après réflexion, M. Magard admet s'être trompé, le PV sera modifié.

Nouvelle organisation de l'usine

- Suite aux notes diffusées par rapport au jeu des chaises musicales, M. LUC nous a refait l'historique depuis l'organisation en ligne de produits. La conclusion est, que nous revenons 15 ans en arrière avec une « industrialisation centrale » qui s'appelait « préparation centrale ». On coupe, on découpe, on redécoupe, on constitue différentes UP avec différentes préparations pour, 15 ans plus tard, tout recoller. **Est-ce nous qui sommes trop chers ?**

Plan de charge

- Le potentiel industriel de l'établissement est de 63 600 heures/mois ce qui correspond à 480 spécifiques fabrication Dassault. En rajoutant les 25 intérimaires et les 12 sous-traitants de chez Labinal, on arrive à un potentiel de 68 500 heures.

Plan de charges pour les 6 mois à venir

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
67 800	66 300	65 900	65 800	65 700	65 800

- Le potentiel s'ajustera avec le départ progressif des intérimaires : 4 fin janvier, 8 au 6 février et 5 d'ici fin mars.
- A noter une baisse de cadence du FALCON 7X, le FALCON 8X reste stable et un recalage du FALCON 5X. Sur l'export RAFALE rien de nouveau.
- Répartitions des charges janvier 2015 : Falcon 62%, Rafale 33%, Divers 5%.

Effectifs

- A l'heure actuelle, nous sommes 945 personnes, dont 9 personnes en longue maladie, 1 personne en congé sabbatique.
- Il y a 2 demandes de rupture conventionnelle en cours. 4 salariés ont demandé à partir à la retraite (carrière longue) et 5 salariés ont demandé à partir à la retraite.

D'après les plans de charge fournis en CCE, on constate que Biarritz a le potentiel industriel en équilibre avec le plan de charge contrairement aux autres établissements de production importants (Martignas, Mérignac, Argenteuil) qui ont eux, un plan de charge bien supérieur à leur potentiel. Notre établissement a pris pour habitude de confier sa surcharge à la sous-traitance ce qui à l'avenir peut s'avérer dangereux pour la pérennité de notre site.

Notre établissement voit son potentiel industriel baisser année après année, au profit des sous-traitants locaux. A titre d'exemple, Lauak compte aujourd'hui plus de 800 spécifiques fabrication contre 200 il y a une quinzaine d'années. Ce choix de sous-traiter à outrance fait qu'aujourd'hui notre établissement est le moins bien servi en termes d'embauches.

Les élus CGT ont dénoncé cette stratégie de la direction locale qui fragilise dangereusement l'établissement.

Sous-traitance :

- Montant en euros dans le 64 au dernier trimestre 4 559 410 €. Total pour l'année 20 444 899 euros.

Sous-traitance in-situ :

- 2 personnes de Pika, 12 personnes de Labinal, 30 préparateurs, 5 contrôleurs, 7 études et développement informatique, 42 personnes au nettoyage, gardiennage, cantine, 21 autres.

Heures supplémentaires

- M. Magard nous a présenté un tableau sur les heures supplémentaires effectuées en 2014, nous indiquant qu'elles étaient semblables à celles de 2013. ceci étant 12003,61 heures supplémentaires effectuées en 2014, représentent 8 emplois à temps plein.

Mesures salariales année 2014

- **Atelier (filiale 210/212)** : Sur 481 personnes à l'effectif, 175 personnes ont eu une A.I, ce qui nous fait un pourcentage de 36,38%.
- **Techniciens, employés, divers** : 163 personnes sont à l'effectif de cette catégorie, 68 ont eu une A.I, ce qui fait un pourcentage de 41,72%.
- **Cadres** : Avec un effectif de 229 personnes, 185 personnes ont eu une A.I, ce qui fait un pourcentage de 80,79%.

Commentaire CGT :

M. Magard refuse de nous donner le chiffre des augmentations liées à l'ancienneté.

Pour les filières atelier et techniciens le pourcentage donné par la direction est faux, puisqu'il ajoute aux promotions individuelles les augmentations liées à l'ancienneté. Concrètement pour les salariés le temps entre 2 augmentations continue de s'allonger.

Les cadres eux qui n'ont pas d'ancienneté ont été plus de 80% à avoir eu une A.I.

De toute évidence, la direction a décidé que les personnels d'atelier seront les parents pauvres de la Société Dassault. Préférant et de loin privilégier les cadres et la fonction maîtrise au détriment de la cohésion du groupe.

Dates prise des congés annuels

- L'établissement de Biarritz sera fermé 3 semaines pour les congés d'été. **Cette fermeture se situera entre le 27 juillet et le 17 août inclus. La 4^{ème} semaine pourra être prise avant le 27 juillet ou après le 17 août avec comme date limite le 31 octobre.**

Courrier adressé aux salariés nés en 1956,1957, 1958, 1959 :

- Le courrier envoyé à ces salariés a pour but de faire un état des lieux afin de prévoir approximativement les futurs départs en retraite de ces salariés.

Le 28/01/15